

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2016

Membres présents : B. BARDET, L. CARON, F. CHABERT, J.P. CORDENOD, J.M. CURNILLON, P. FAUVET, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, P. PARE, M. PUDDU, C. PUVILLAND, G. RAMAKERS, JL REVEL, K. SUTTER, M. WIEL

Absents : I. PETIT, E. STUTZ

Excusés : M. CANTIN, J. GAUGE, F. BOUDOURESQUE, P. ROBIN

Secrétaire de séance : K. SUTTER

Convocation et affichage : 9 juin 2016

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de Monique WIEL, Maire.

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu est approuvé - 3 abstentions pour absence

Tarifs et remboursement camping

Suite aux pénuries de carburant, deux séjours ont été annulés. Il est demandé au conseil, à titre exceptionnel de bien vouloir rembourser les arrhes pour un montant de 90 € (contrat N°2488) et 185 € (contrat N°10161)

D'autre part, afin de ne pas bloquer les chalets le week-end, le régisseur demande la possibilité de proratiser au nombre de jours le prix de la location mensuelle ouvrier.

Le conseil donne son accord pour ces 2 points.

Bail kinésithérapeute

Les travaux au Foyer étant pratiquement terminés, il convient de préparer un nouveau bail. Le montant proposé est de 300 € de loyer et 25 € de charges fixes (entretien des parties communes). Le loyer sera indexé sur l'indice des loyers des activités tertiaires. Pour mémoire, jusqu'à maintenant le loyer était de 191 € par mois, cette augmentation acceptée par le Dr CATHERINE est plus en adéquation avec les loyers payés par ses confrères sur la commune. Le conseil accepte à l'unanimité ces nouvelles conditions.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal E-energie

Le conseil doit donner son avis quant aux modifications proposées par l'Assemblée Générale du Syndicat ; Les délégués ont délibéré pour rendre possible la tenue de plusieurs assemblées par an au lieu d'une seule actuellement, ceci afin de permettre de prendre des décisions en cours d'année et de réduire la durée de l'Assemblée Générale.

Afin de ne pas risquer de ne pas avoir le quorum, le nombre de suppléants a été fixé en nombre double du nombre de titulaires. Actuellement, les délégués pour VAL-REVERMONT sont :

Titulaires : F. CHABERT et Y. LAURENT

Suppléants : J.M. CURNILLON

Il convient donc de nommer 3 délégués suppléants supplémentaires.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour cette modification des statuts et nomme délégués suppléants : J.L. LEBOEUF, C. PUVILLAND et R. MARECHAL

Compte Epargne Temps

Le compte épargne temps permet à son titulaire d'accumuler, avec l'accord du maire, des droits à congés pour en bénéficier ultérieurement. Ce compte sera alimenté par le report de congés annuels, le report de jours RTT et des jours de repos compensateurs (le principe adopté par la collectivité est d'une manière générale de ne pas rémunérer les heures supplémentaires ou complémentaires mais de compenser par des jours de récupération si les nécessités du service le permettent).

Le décret d'application précise que le nombre de congés annuels pris ne peut être inférieur à 20 et le nombre total de jours inscrits sur le compte épargne temps ne peut excéder 60.

Pour information, le comité technique paritaire a été préalablement consulté et a donné un avis favorable.

Le conseil donne son accord pour la mise en place du Compte Epargne Temps.

Subvention association La Miou (course du 15 août)

Pour rappel, il était d'usage que la commune achète les lots de récompense à la poterie de Mme DEBOEUF (somme payée en 2015 : 337 €).

L'an dernier une subvention d'un montant de 400 € a également été octroyée.

Les responsables de l'association demandent une subvention de 500 € pour équilibrer leur budget. Remarque leur a été faite que les demandes de subvention doivent être faites en début d'année, comme toutes les autres associations, afin que les demandes soient prises en compte avant le vote du budget. En plus de la subvention, Mme le maire rappelle que la commune met à disposition des locaux et les employés communaux pour aider à la logistique.

Le conseil à l'unanimité accorde une subvention de 500 € et note que les lots ne seront plus payés par la commune.

Convention travaux Mont Myon

Afin que la SICA puisse poursuivre son action de gestion du parc et que les éleveurs puissent continuer à mettre leurs bêtes dans la pente pour nettoyer les terres que la collectivité ne peut pas entretenir, il y a besoin de créer un bassin. Le projet consiste à créer un bassin avec géo membrane d'environ 660 m³ avec obligation de récupérer l'eau pluviale sur 200 m de chemin. Ces travaux sont estimés à 30 000 € HT + 10 % pour l'étude, la subvention attendue

est de l'ordre de 70 %, le reste étant pris en charge pour moitié par les communes de Courmangoux et de Val-Revermont.

La SICA a sollicité la SEMA (Société d'Economie Montagnarde de l'Ain) pour apporter un appui technique et administratif lors de la réalisation du projet de travaux et la constitution du dossier de demande de subvention. En effet, en amont du dépôt de la demande de subvention, il est nécessaire de réaliser une étude préalable du projet liée aux enjeux inhérents au site classé et à Natura 2000.

Le conseil doit donc délibérer pour

- lancer l'étude auprès de la SEMA pour un montant de 2400 € HT (pris en charge pour moitié par les 2 communes)
- désigner la commune de Courmangoux maître d'ouvrage du projet
- autoriser Mme le maire à signer la convention qui permettra de régler pour moitié, après déduction des subventions et du FCTVA la commune de Courmangoux (soit environ 5 000 €)

Accord du conseil à l'unanimité.

Demande de subventions au Département

Dans le cadre de la dotation territoriale 2017, une enveloppe de 6 000 000 €, à laquelle s'ajoute celle relative aux amendes de police estimée à 1 million d'euros, est répartie entre 6 territoires, au prorata de la superficie et de la population. Au titre de l'appel à projets 2017, la commune est invitée à transmettre ses dossiers d'intention au plus tard d'ici le 30 juin 2016.

Pour rappel,

- au titre de la dotation 2015, une subvention d'un montant de 25 575 € a été attribuée pour la rénovation du foyer.
- Au titre de la dotation 2016, une subvention d'un montant de 33 389 € a été attribuée pour la voie douce

La municipalité propose de transmettre les dossiers suivants :

- accessibilité des bâtiments (selon l'Adap, soit le centre de loisirs, et la salle de sports)
- Bas de Cuisiat (amendes de police),
- sanitaires de la plage,
- réfection du parking du restaurant de la grange du Pin,
- services techniques. Actuellement le bâtiment est partagé avec le SDIS, les employés manquent de place et les conditions de travail et d'hygiène ne sont pas satisfaisantes.

Lors d'une réunion en novembre, le Conseil Départemental choisira les dossiers prioritaires.

Le conseil donne son accord pour la transmission de ces dossiers d'intention au Conseil Départemental.

Fiscalisation Sevron Solnan (point rajouté à l'ordre du jour)

Par délibération du 12 mai 2016, à la demande du syndicat Ain Suran Revermont, le conseil municipal avait décidé de fiscaliser la somme de 42 235.22 €, cotisation calculée en fonction du nombre d'habitants et de la surface de notre commune nouvelle. Or, la commune de Val-Revermont n'existant pas encore au niveau fiscal, la DGFIP nous demande de redélibérer pour dispatcher cette somme sur les communes de Treffort-Cuisiat et Pressiat. Soit : 37 466,16 € pour Treffort-Cuisiat, et 4 769,06 € pour Pressiat.

Le conseil donne son accord pour fiscaliser ces sommes.

Mme le maire informe également que la commune de Courmangoux souhaite intégrer le Syndicat. Conformément à la délibération du Comité Syndical du 11 mai, tous les conseils municipaux des communes adhérentes sont invités à statuer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Courmangoux au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Sevron et du Solnan.

Point sur les travaux en cours

Eglise de Pressiat : Jean-Louis REVEL informe que la réception de l'ensemble des travaux a été faite. 2 avenants ont été nécessaires suite à des demandes de travaux complémentaires demandés par la municipalité.

- Lot 1 HMR (maçonnerie) pour 8 679.49 € HT
- Lot 2 Bourgeois (charpente) pour 3 425.94 € HT

Le bilan financier sera présenté lors d'un prochain conseil et l'inauguration de l'église aura lieu le 10 septembre

Foyer : les travaux intérieurs sont pratiquement terminés, la réception des travaux est prévue le 4 juillet. Les échafaudages pour la peinture extérieure ont été installés.

Sanitaires du camping : les travaux ne sont pas tout à fait terminés et il y a quelques soucis avec l'eau chaude qui devraient être résolus sous peu.

Projets

Bas de Cuisiat :

Géraldine RAMAKERS, rapporteur de la commission présente le projet. Compte-tenu des normes obligatoires pour l'accessibilité, la voie sera réduite et ne permettra pas le passage des très larges gabarits. Le contournement par le chemin de Palluet sera donc nécessaire. Cet aménagement permettra de sécuriser les arrêts de cars et de réduire la vitesse de traversée du village. Les travaux sont estimés comme suit :

- 44 000 € pour les 2 arrêts de bus
- 7 390 € pour le cheminement stabilisé
- 3 300 € pour la création d'un trottoir

Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année, une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental, dans le cadre des amendes de police.

Aménagements des abords de la fromagerie :

La commission a invité les riverains lors de leur dernière réunion, et a décidé de créer un lieu de rassemblement convivial avec bancs et panneaux d'informations touristiques. Des centres de formations en espaces verts ont été sollicités pour travailler sur la partie paysagère du projet.

Skate-park :

Les utilisateurs potentiels (jeunes de la commune) ont été rencontrés afin de définir avec eux le choix des modules à mettre en place.

Route des 3 monts :

Les travaux s'avèrent être beaucoup plus importants que prévus. Le réseau d'assainissement existant est en très mauvais état et doit être rendu étanche. Compte-tenu de la complexité du dossier, des réglementations et du nombre d'intervenants (SIEA pour les réseaux électriques / CCTER pour les enrobés / commune pour l'assainissement et les trottoirs), il a été décidé d'avoir recours à un bureau d'étude.

Salle de sports

La commission étudie les réponses qui ont été faites suite à l'enquête auprès des utilisateurs. Le club de tennis a été invité à rejoindre la commission pour s'associer aux réflexions.

Services techniques et local pompiers

Comme évoqué plus haut, la municipalité étudie la possibilité de dissocier les services techniques du local pompiers. Une estimation des domaines a été demandée.

Réhabilitation mairie Treffort : la prochaine commission se réunira le 30 juin à 18h pour le choix de l'AMO (aide à maîtrise d'ouvrage)

Mairie de Pressiat : menuiseries et volets à remplacer. Une demande de DETR pourra être faite.

Voie douce : La signalétique a été commandée

Bilan des réunions de quartier

142 personnes sont venues pour échanger lors des 16 rencontres programmées, de 1 à 24 personnes présentes, soit en moyenne 9 personnes par rencontre.

Objectifs de ces rencontres :

- faire le point après 2 années de fonctionnement depuis le début du mandat
- être à l'écoute des problématiques des habitants
- recueillir leur vision du développement futur de la commune.

Suite à ces rencontres, 1 constat : intérêt partagé de pouvoir dialoguer en direct avec les habitants.

Ce sera donc à refaire. Ces réunions demandent un investissement conséquent et Mme le maire remercie les élus quant à leur implication.

Il y a eu différents niveaux de demandes ou constats :

- 1-La sécurisation de la voirie et signalétique : à voir avec le département
- 2-Demandes plutôt personnelles (écoulement des eaux, poubelles,...)
- 3-Entretien des villages (tonte, fauche le long des routes, fleurissement...)

D'une manière générale, les habitants apprécient énormément de vivre dans une commune attractive, belle et vivante (commerces, écoles, services, ...), choses qui doivent être confortées dans le cadre du développement futur.

Maintenant, la municipalité souhaite exploiter ces réunions et la matière récoltée.

Certains élus ne se sont pas sentis totalement intégrés dans cette démarche qui d'après eux ressemblait plus à un bilan de campagne qu'à une ouverture au dialogue. Certains éléments importants, telle que la fusion, n'ont été que très peu abordés.

Mme le maire propose d'organiser une réunion de travail le **6 juillet à 18 h 30** avec l'ensemble des élus afin d'exploiter la suite de ces réunions (prospectives sur le devenir de la commune, récoltes de données, scénarios à mettre en place, priorisation des thématiques, etc...).

Tour des commissions

La Treffortine : des mesures ont été prises pour améliorer la situation financière de l'association. Les élus en charge du dossier ont trouvé les nouvelles idées très constructives.

Scolarité : un certain nombre d'animateurs TAP ne souhaitent pas reconduire leurs prestations l'année prochaine. La commission a entrepris des démarches pour recruter de nouveaux prestataires.

Foyer : la commission travaille sur l'intégration de jeunes étudiants au Foyer afin de favoriser les liens intergénérationnels

Restructuration foncière forestière : l'enquête publique est en cours. De nombreux propriétaires viennent consulter le dossier.

Associations : une réunion aura lieu le 22 pour préparer le forum

Voirie : le chemin de St Michel est en cours de réfection

Communication : le bulletin municipal a été transmis à l'imprimeur, retour prévu pour le 1^{er} juillet.

Médiathèque : En l'absence de l'agent en charge de la médiathèque ; un contrat de 5 h par semaine a été établi pour la permanence du samedi, les autres permanences seront assurées en interne, avec l'aide des bénévoles de l'association.

Musicollines : aura lieu le 25 juin. L'association est à la recherche de bénévoles

Sou des écoles : les membres de l'association s'inquiètent du manque d'implication des parents. Les membres actifs s'essouffent dangereusement.

Camping : malgré le temps, les réservations sont de bon niveau. Un nouveau maître-nageur et un adjoint au régisseur ont été recrutés pour la saison. Un arrêté sera pris pour interdire les motos et les quads autour du lac.

Questions diverses

Création de la future communauté d'agglomération : le préfet a envoyé son arrêté, les communes doivent délibérer dans les 75 jours pour donner leur avis. Chaque élu devrait recevoir un fascicule d'informations dans les prochains jours.

Personnel communal : suite à un départ, un nouvel agent technique prendra ses fonctions fin août. Le jeune stagiaire en formation depuis septembre sera embauché pour le mois de juillet afin d'aider l'équipe technique.

Résultats radar pédagogique e Cuisiat :

-Période : du jeudi 26/05/2016 au mardi 14/06/2016

- Nombre de véhicules18 112
- Vitesse moyenne50 Km/h
- 85 % de véhicule roule entre 0 et 59 Km/h
- Vitesse maximale.....95 Km/h (jeudi à 21h, en entrant dans le village, et 90 km/h, dimanche à 21h en sortant du village)
- Excès de vitesse49 % des véhicules

Le radar a été déplacé à Lucinges.

Prochainement un comptage sera effectué par le Département au niveau de l'école de Treffort.

Dates à retenir

- Samedi 18 juin : fête de la St Jean à Pressiat et fête de l'association familiale à Treffort
- Dimanche 19 juin : 1^{er} trail et tournoi de hand départemental
- 4 juillet : inauguration du chemin reliant l'école de Saint etienne du bois à la Grange du Pin.
- 31 juillet : marche gourmande

Prochain conseil municipal le 20 juillet à 20 h 30 à Pressiat

Séance levée à 23 h 15